



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 21 SEP. 2018

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Monsieur le Maire de la Commune de
Kédange-sur-Canner

4, rue des Ecoles

57920 KEDEANGE-SUR-CANNER

Affaire suivie par :
Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80
et Romain DECCO
romain.decco@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 84

Objet : Dossier de déclaration concernant la création du lotissement
" La Forêt " de 48 lots à KEDANGE-SUR-CANNER

Notification affichage mairie

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration + Note complémentaire
Courrier de notification à la SODEVAM
Fiche de renseignement descriptive du IOTA

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Gestion des eaux pluviales du projet de lotissement " La Forêt " de 48 lots à KEDANGE-SUR-CANNER**

Ce dossier a été déposé par : la SODEVAM de Metz

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration + note complémentaire ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2018-00333** en date du 31/07/2018 accompagné du courrier de notification ;
- une fiche de renseignement descriptive du IOTA.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau

Valérie ANTOINE-POTIER